

Dévoilement du chandail d'Équipe Thetford

Le comité organisateur du match des Anciens Canadiens est fier de dévoiler le chandail officiel d'Équipe Thetford pour le match-bénéfice au profit de L'Aube de la paix, qui aura lieu le samedi 23 février à 20 h au Centre Mario Gosselin.



La production de l'uniforme a été réalisée en collaboration avec la compagnie MNM Sports, la boutique Martibo Sports Excellence, ainsi que l'agence Late Night Studio. Notons que le concept visuel du chandail a été produit par Stéphane Morin, qui œuvre pour cette dernière entreprise spécialisée en solutions graphiques.

(Source: Martin Fecteau)

Métivier IMPÔTS



Lauriette Métivier

Particulier / Entreprise / Succession

Transmission par Internet

Rendez-vous

Plan **REER**

Tél.: 418 335-6579

Fax: 418 335-9402

1174, boul. Frontenac Est. Thetford Mines

Heures d'ouverture: 8h30 à 12h et de 13h à 16h du lun. au jeu. et de 8h30 à 12h le ven.



La page municipale



Vous voulez écrire au maire de Thetford Mines pour lui faire part de vos commentaires ? Faites-le à l'adresse suivante : 144, rue Notre-Dame Ouest, C.P. 489, Thetford Mines (Qc) G6G 5T3 ou encore par courriel à maire@ville.thetfordmines.qc.ca

CABINET de la MAIRIE

Un Livre blanc municipal...

L'Union des municipalités du Québec a entrepris une vaste réflexion, qui a résulté en la présentation d'un livre blanc municipal intitulé : L'AVENIR A UN LIEU. Les élus et élues des villes du Québec, et plusieurs groupes et associations, ont contribué à faire de ce livre une véritable vision d'avenir pour le monde municipal. La principale recommandation du Livre blanc est l'adoption d'une charte des municipalités, qui reconnaît ces dernières comme le niveau de gouvernance le plus près des citoyens.

La municipalité de demain place la personne et la famille au centre de l'action municipale. La participation citoyenne, la transparence et l'imputabilité politique seront l'essence de cette nouvelle vision.

En cette période de taxes municipales, le Livre blanc accorde une grande place à la réforme de la fiscalité municipale. Celle-ci s'impose pour soutenir la capacité financière de la municipalité à faire face à la croissance des services fournis. La structure fiscale actuelle, essentiellement axée sur l'impôt foncier, engendre une érosion du principe même d'équité.

Je vous invite à consulter le Livre blanc sur le site de l'UMQ, à l'adresse suivante : www.livreblancmunicipal.ca.

Luc Berthold, maire

LOISIRS & CULTURE

ATELIER-CONFÉRENCE DE SERGE NADEAU

Le Service tient à rappeler que le mardi 12 février 2013, de 19 h à 22 h à la Maison de la culture, se déroulera l'atelier-conférence « Comment faire son tableau à partir de photos » animé par monsieur Serge Nadeau. Pour information ou pour inscription, contactez Marie Goulet ou Suzanne Rouleau au 418 335-2981.



AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC

Avis public adressé aux résidents et contribuables de la Ville Promulgation de règlement

AVIS EST DONNÉ QUE :

Le Conseil municipal de la Ville de Thetford Mines, à sa séance du 19 décembre 2011, a adopté le règlement numéro 453 intitulé « Pour fixer les dépenses engagées en vertu de la Loi sur les immeubles industriels municipaux pour l'année 2013 ».

Ledit règlement a reçu l'approbation requise par la Loi, soit celle des personnes habiles à voter le 9 janvier 2013.

Tel règlement, maintenant déposé au bureau de la soussignée pour l'information de toutes personnes intéressées, entrera en vigueur selon la loi.

Donné à Thetford Mines, ce 28e jour de janvier 2013.

Me Edith Girard, greffière de la Ville

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné que, lors d'une séance ordinaire que tiendra le Conseil le lundi 4 mars 2013 à 20 h dans la salle des délibérations du Conseil située à l'hôtel de ville de Thetford Mines, 144, rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines, il statuera sur la demande de dérogation mineure déposée par :

1. **Monsieur Davide Taraborelli de la compagnie Métro Richelieu inc.**, pour la propriété située au 240, boulevard Frontenac Est. La demande vise à réduire le nombre de stationnements à 159 lorsque prescrit à 163, à permettre la largeur d'une allée de circulation à 4,74 mètres lorsque prescrite à 6 mètres, à permettre que la largeur d'un stationnement soit de 2,6 mètres lorsque prescrite à 2,7 mètres ainsi qu'à régulariser la pente du talus, dans le but de rendre l'aire de stationnement conforme.

Lors de cette séance, le Conseil entendra les personnes intéressées par cette demande de dérogation mineure.

DONNÉ À THETFORD MINES, ce 30e jour de janvier 2013.

Me Edith Girard, greffière de la Ville

**VOUS DITES
QU'IL FAUT QUE
ÇA CHANGE,
NOUS AUSSI.**



Le Québec a besoin de municipalités fortes. Elles sont à la croisée des chemins. Après avoir consulté la population de toutes les régions, le monde municipal présente les résultats de cette grande réflexion collective. Le Livre blanc municipal trace la voie du changement, c'est avec vous que les municipalités s'y engagent.

Assurons-nous que les municipalités aient les capacités d'agir.
www.livreblancmunicipal.ca

Ville de **Thetford Mines** | Cité régionale

www.ville.thetfordmines.qc.ca